

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Band: 8 (1896)
Heft: 10

Artikel: Roentgengraphie
Autor: Adam, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-525245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ROENTGENGRAPHIE

Des rayons X dans la nature.

J'ai été témoin et en partie acteur d'un phénomène physique et météorologique qui, jusqu'ici, avait passé inaperçu.

Le mardi soir, 7 juillet, eut lieu sur le littoral de Calvados une succession de petits orages accompagnés d'éclairs. M. Dubuis, membre correspondant de la Société, se rendit avec son appareil sur la plage dans l'intention de photographier les éclairs et en prit deux clichés. Le lendemain, nous développions ensemble ces deux clichés: le premier ne nous donna qu'un résultat à peu près nul, le deuxième se développa comme un cliché ordinaire, mais l'image qu'il fournit était bien faite pour nous dérouter. En effet, nous nous aperçûmes, à notre grande stupéfaction, qu'il reproduisait exactement les nervures, les veines du bois et, l'emplacement de la brisure du volet recouverte de moleskine.

Nous pensâmes attribuer ce fait à l'existence de rayons Röntgen produits par l'éclair et ayant fourni une impression suffisante pour neutraliser l'effet de la lueur fournie par l'éclair devant impressionner la plaque pendant son exposition dans l'appareil, le châssis ayant été laissé exposé avant et après sa mise dans l'appareil à l'action d'autres éclairs. Ce qui le ferait croire, c'est que les autres châssis apportés n'ayant pas été employés mais exposés aussi à la lueur des éclairs dans les mêmes conditions, ayant servi le lendemain à différents paysages, ne fournirent que des cli-

chés voilés et reproduisant encore les veines, nervures, du volet de leurs châssis respectifs.

Ce fait n'est certainement pas un fait isolé, car en 1890, 1892 et en 1893 ayant pris différentes photographies d'éclairs, je me rappelle très bien que les plaques qui ne m'avaient pas servi et qui avaient été exposées à la lueur des éclairs ne me fournirent après que des clichés voilés et comme marbrés. Je ne savais nullement à quoi attribuer ce phénomène, aussi je considérais depuis cette époque les clichés apportés pour les opérations semblables comme perdus et je ne les employais jamais.

N'ayant trouvé dans les ouvrages relatifs à la photographie des rayons X et des éclairs aucune relation sur ce sujet, je m'enpresse de communiquer ce fait qui, s'il n'est pas très important, n'en est pas moins assez curieux.

Saint-Aubin-sur-Mer, 8 juillet 1896.

H. ADAM.

(Bull. de la Société caennaise de Photographie.)

